

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 23 - 26 octobre 2000

PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 8 de l'ordre du
jour

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— RÉGION CÔTIÈRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST 6271.00

**Aide alimentaire ciblée dans le cadre
des activités de secours et de
redressement en faveur des réfugiés,
de personnes déplacées et de
réfugiés de retour au Libéria, en
Guinée et en Sierra Leone**

Pour approbation



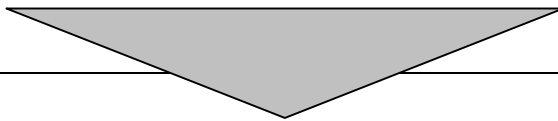
Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2000/8-B/1
31 août 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

Nombre de bénéficiaires	965 000
Femmes	530 750
Hommes	434 250
Durée du projet	Douze mois (1er janvier – 31 décembre 2001)

Coût (dollars E.-U.)	
Coût total pour le PAM	64 968 890
Coût total des produits alimentaires	27 299 650
Coût total	64 968 890

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Afrique (OSA): M. M. Zejjari tel.: 066513-2201

Sous-Directeur, OSA: M. T. Negash tel.: 066513-2301

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Depuis 1989, le Libéria et la Sierra Leone sont ravagés par des guerres et des conflits intérieurs, qui ont fait plus de 350 000 victimes; des centaines de milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou ont dû chercher refuge dans les pays voisins. Les infrastructures et le tissu économique ont été détruits privant un nombre considérable de personnes de leurs moyens de subsistance. Les conflits continuent de déstabiliser la sous-région.

Depuis le désarmement et la démobilisation des anciens combattants en 1997 et les élections démocratiques qui ont suivi, le Libéria jouit d'un calme relatif mais continue d'être affecté par la situation dans la Sierra Leone voisine. La Guinée accueille toujours un nombre important de réfugiés qui viennent de la Sierra Leone et du Libéria. Les perspectives de paix en Sierra Leone se sont améliorées après l'Accord de paix signé à Lomé le 7 juillet 1999; le désarmement et la démobilisation de 45 000 ex-combattants ont commencé. Cependant, certaines régions restent inaccessibles. La reprise du conflit a interrompu le processus de paix, ramené l'insécurité, empêché le retour en Sierra Leone des réfugiés se trouvant en Guinée et au Libéria et déplacé un nombre considérable de personnes à l'intérieur de la Sierra Leone.

L'aide alimentaire fournie aux réfugiés libériens au titre de la présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) a été progressivement supprimée en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana, mais les activités de secours et de redressement resteront nécessaires au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée pour les quelque 965 000 bénéficiaires de la présente IPSR d'une durée d'un an. Des secours alimentaires seront fournis à de nouveaux réfugiés, à des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) qui se réinstallent, à des enfants souffrant de malnutrition et aux autres groupes vulnérables. La composante secours de l'IPSR couvrira quelque 573 000 bénéficiaires, tandis que 392 000 autres bénéficiaires participeront aux activités de relèvement et de redressement. La composante relèvement et redressement sera mise en œuvre dans le cadre d'activités vivres-contre-travail et vivres pour formation, qui aideront à reconstruire les infrastructures, à améliorer la production agricole et à renforcer la sécurité alimentaire des ménages. Les femmes qui représentent en moyenne 55 pour cent de l'ensemble des bénéficiaires, participeront à tous les niveaux de la gestion de l'aide alimentaire, et en particulier la prise de décisions.

Compte tenu des mouvements incessants de populations, qu'il s'agisse de réfugiés ou de rapatriés, au sein des pays couverts par la présente IPSR, on conservera l'approche régionale qui a été entérinée lors de la réunion consultative régionale comprenant le PAM, le HCR, l'UNICEF, les donateurs et les autres partenaires. Elle assurera la souplesse nécessaire pour intervenir en cas de besoins urgents et maintenir une filière de produits continue entre les pays.

Le coût total de ce projet de 12 mois s'élèvera pour le PAM à 64 968 890 dollars, y compris le coût des produits alimentaires soit 27 299 650 dollars.

Projet de décision

Le Conseil approuve le projet Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 6271.00—Aide alimentaire ciblée dans le cadre des activités de secours et de redressement en faveur des réfugiés, de personnes déplacées et de réfugiés de retour au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone (WFP/EB.3/2000/8-B/1).



FOURNITURE D'AIDE: CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Contexte régional de la crise

1. L'analyse politique, sociale et économique des pays couverts par la présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), notamment le Libéria et la Sierra Leone, suggère que la situation reste dans l'ensemble instable avec différents niveaux d'insécurité. En Sierra Leone, le conflit se poursuit et son issue reste incertaine. Le grand nombre de réfugiés en Guinée et au Libéria, de personnes déplacées en Sierra Leone et l'augmentation des mouvements d'armes et de groupes armés dans toute la sous-région continueront vraisemblablement d'en compromettre la stabilité. En outre, le Libéria qui sort à peine de sa propre guerre civile, n'a guère avancé sur la voie du relèvement et du redressement.
2. En Sierra Leone et au Libéria une grande partie des infrastructures ont été détruites par suite des conflits. La production agricole s'est effondrée en Sierra Leone et commence seulement à renaître au Libéria. Les deux pays possèdent d'importantes ressources naturelles or ils figurent toujours parmi les pays les plus pauvres du monde.
3. Des attaques d'insurgés dans la zone frontalière entre la Guinée et le Libéria en avril et août 1999 ont menacé la stabilité retrouvée au Libéria. Ces attaques ont tendu les relations entre les deux pays et entraîné la fermeture des frontières pendant une longue période. De plus, une partie de l'appui international a été retardé ou réduit ce qui a encore freiné le redressement.
4. L'article XVI de l'Accord de paix de Lomé, signé le 7 juillet 1999, stipule que tous les combattants (dont le nombre est estimé à quelque 45 000) faisant partie du Front uni révolutionnaire, du Conseil révolutionnaire des forces armées, des forces de défense civile, des forces armées de la Sierra Leone et des groupes paramilitaires doivent rendre leurs armes à une force neutre de maintien de la paix composée des Missions des Nations Unies en Sierra Leone (UNAMSIL) et du Groupe de contrôle de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG). Néanmoins, la plupart des secteurs dans les provinces du nord et de l'est, qui sont sous le contrôle notamment du Front uni révolutionnaire et du Conseil révolutionnaire des forces armées ne sont toujours pas démilitarisés. Le refus du Front uni révolutionnaire de démanteler les structures parallèles de pouvoir qui ont été mises en place reste un obstacle sérieux au processus de paix.
5. Les chances de rapatriement et de réinstallation offertes aux populations déplacées à l'intérieur et à l'extérieur de leur propre pays, au titre de l'Accord de paix de Lomé, sont gravement compromises. Les espoirs soulevés par les interventions visant à redonner aux populations affectées une existence normale et des moyens de subsistance durables sont retombés. La reprise des hostilités, décidée récemment par le Front uni révolutionnaire, empêche les institutions humanitaires de faire face comme il convient aux besoins de plus de 1,5 million de personnes qu'un conflit qui dure depuis plus de 10 ans a démunis et rendus vulnérables.
6. En Guinée, excepté les incidents transfrontières au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée, la situation est assez stable. Le gouvernement s'est efforcé de rétablir la paix dans la sous-région et, bien qu'il accueille déjà un grand nombre de réfugiés, le pays continue de donner asile à de nouveaux réfugiés.



Analyse de la situation

7. Trois années de paix relative au Libéria ont encouragé des milliers de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) à regagner leur lieu d'origine et commencer à reconstituer leurs moyens de subsistance. Cependant, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de nombreux réfugiés libériens ont choisi de rester en Côte d'Ivoire et en Guinée. Les nouvelles tensions en Sierra Leone ont empêché le retour d'environ 40 000 réfugiés de Sierra Leone se trouvant actuellement au Libéria. La présence de groupes armés dans le comté de Lofa dans le nord du Libéria a contraint les réfugiés venant de la Sierra Leone, ainsi que la population locale, à quitter le secteur de Kolahun et a empêché le retour de réfugiés et de PDI dans le secteur.
8. Les institutions gouvernementales au Libéria ont été reconstituées aux niveaux urbain, régional et local, mais n'ont pas les ressources adéquates pour fonctionner correctement. La remise en état des infrastructures publiques et socio-économiques est très insuffisante ce qui ne laisse d'être un grave sujet de préoccupation pour les organisations d'aide humanitaire. Dans les prochaines années, des efforts considérables devront être déployés pour que le processus de reconstruction s'impose et consolide la stabilité précaire qui règne aujourd'hui.
9. Après la signature de l'Accord de paix de Lomé, la situation au Sierra Leone s'est dans l'ensemble améliorée et justifiait, même si les progrès étaient lents, un certain optimisme. Le désarmement et la démobilisation ont avancé avec lenteur et, selon les chiffres officiels, 24 271 ex-combattants, y compris les forces armées loyales de la Sierra Leone restées sous le contrôle du gouvernement, étaient désarmées à la fin avril 2000. L'accès humanitaire s'est amélioré avec le déploiement des forces de l'UNAMSIL dans les zones stratégiques. Cependant, début mai 2000, le Front uni révolutionnaire a pris en otage 500 soldats des forces de maintien de la paix des Nations Unies et engagé des attaques armées dans différentes parties du pays, notamment à Freetown, compromettant gravement le processus de paix. La reprise des combats a contraint les populations à passer en Guinée et mis fin au retour des réfugiés de Sierra Leone se trouvant dans les pays voisins. Dans plusieurs secteurs nouvellement accessibles, la distribution des vivres du PAM à l'appui des activités de secours et de relance agricole a été désorganisée. A l'heure actuelle, la distribution d'aide alimentaire aux PDI est en augmentation, notamment dans la zone de Freetown. L'instabilité devrait persister pendant encore un certain temps et rendra nécessaire toute la gamme des interventions du PAM prévues au titre d'une IPSR.
10. Si la situation en Guinée a été relativement stable, le pays doit encore faire face à la présence de très nombreux réfugiés sur son territoire. Du fait de l'insécurité qui règne à nouveau en Sierra Leone, d'autres réfugiés sont arrivés en Guinée. Les plans de rapatriement et de retrait progressif de l'aide en Guinée ont pris un grave retard. Suivant l'évolution de la situation en Sierra Leone, le nombre de réfugiés pourrait encore augmenter considérablement en Guinée.
11. En Côte d'Ivoire des tensions ethniques sont réapparues avant le coup d'état militaire en décembre 1999. Le déplacement des populations dans le nord et le sud-ouest du pays en 1999, la récente tentative de coup d'Etat des militaires et les problèmes liés aux prochaines élections nationales ont créé une nouvelle zone d'instabilité dans la sous-région.



IMPACT HUMANITAIRE

Sécurité alimentaire

12. A l'exception du comté d'Upper Lofa, où les incursions armées en 1999 et l'insécurité qui continue d'y régner ont entravé la production agricole, les récentes récoltes ont amélioré la sécurité alimentaire dans l'ensemble du Libéria. Cependant, les réfugiés de Sierra Leone se trouvant dans des camps au Libéria, tant dans les zones rurales qu'urbaines, restent fortement tributaires de l'aide alimentaire. Ils sont aidés par le biais d'activités vivres-contre-travail permettant une petite production agricole à proximité des camps, et de programmes d'alimentation de groupes vulnérables. Les activités liées à l'agriculture qui ont un impact sur la sécurité alimentaire, telles le développement de la riziculture aquatique et la réfection des routes, seront poursuivies au Libéria dans le cadre de l'IPSR proposée.
13. La reprise de combats sporadiques a compromis la production agricole en Sierra Leone. Dans le cadre de la présente IPSR, le PAM a mis l'accent sur la nécessité de relancer la production agricole en partenariat avec le Ministère de l'agriculture, les ONG, la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Outre l'alimentation des groupes vulnérables et l'appui aux PDI, une grande partie de l'aide a été concentrée sur les vivres pour l'agriculture et sur la protection du riz de semis. Les autres mécanismes de soutien sont notamment l'achat de riz de semis et la fourniture de semences et d'outils en même temps que la composante alimentaire. Avec la récente reprise des hostilités, de nombreux agriculteurs ont été déplacés et les travaux agricoles interrompus, notamment dans les zones de riziculture. Compte tenu de l'importance de la relance et de la production agricoles, l'IPSR proposée restera axée sur ce secteur par le biais de vivres pour l'agriculture et de la fourniture de semences et d'outils.
14. En Guinée, les réfugiés se trouvent essentiellement dans les zones à plus forte densité démographique (Guéckédou). Malgré les efforts entrepris, l'accès à la terre pour cultiver de quoi se nourrir est très insuffisant. De plus, les réfugiés qui ont réussi à se procurer un peu de terre ne peuvent en optimiser l'utilisation car ils manquent d'appui matériel et technique. Ces populations restent largement tributaires de l'aide alimentaire.

Justification

15. Les enquêtes nutritionnelles, les évaluations des besoins, le suivi de la sécurité alimentaire et la Mission conjointe d'évaluation (PAM, HCR, UNICEF et donateurs) en avril 2000 confirment que l'aide alimentaire doit être poursuivie. L'aide ciblée s'adressera aux réfugiés, aux PDI et aux rapatriés au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée. Ces populations seront aidées par une série d'activités qui seront fonction de l'évolution de la situation dans chacun des trois pays.
16. Au Libéria, l'accent est mis sur la deuxième phase du redressement et du relèvement. Le redressement complet est indispensable pour la stabilité et le développement futurs du Libéria. Les succès modestes obtenus dans le cadre des activités de réinstallation et de relèvement de la présente IPSR ont mis en lumière l'impact positif de l'aide alimentaire, et il convient de renforcer et d'élargir ces activités. L'IPSR proposée privilégiera les interventions qui améliorent les services sociaux de base, encouragent l'activité économique et relèvent le niveau de vie. Les ressources disponibles étant plus faibles, le PAM devra faire preuve d'une plus grande efficacité dans leur utilisation.



17. En Sierra Leone, les besoins sont évalués par le PAM et ses partenaires qui procèdent en permanence au suivi de l'état nutritionnel et à l'évaluation de la situation de la sécurité alimentaire dans toutes les zones accessibles du pays. En novembre 1999, le gouvernement, le PAM et les principales institutions humanitaires ont participé à une évaluation nationale de la vulnérabilité. Cette évaluation montre des niveaux de vulnérabilité très différents entre les quatre provinces du pays. Les zones privées de soutien extérieur pendant de longues périodes présentent un déficit alimentaire important, qui persiste du fait de l'aggravation de la situation de la sécurité et de la nouvelle inaccessibilité de ces zones. Si l'élément secours reste important dans ce cas, tous les efforts seront déployés pour s'engager dans le relèvement et le redressement dans la mesure où la situation le permet. La nouvelle stratégie nationale de réinstallation visant les populations déplacées, les réfugiés rapatriés et les ex-combattants, définie et mise au point au début de cette année, servira de cadre à cet effet.
18. La récente aggravation de la situation en Sierra Leone justifie l'accent mis sur le secours et les moyens de subsistance destinés aux anciens et nouveaux réfugiés de Sierra Leone vivant en Guinée. L'aide alimentaire du PAM continuera à préparer ces deux groupes à leur éventuelle réinstallation en Sierra Leone, notamment par le biais de vivres pour formation et de l'alimentation scolaire d'urgence. Lorsque les réfugiés auront regagné leur pays d'origine, il faudra envisager des programmes de redressement dans les zones dégradées par l'afflux des réfugiés. Il pourrait s'agir d'interventions d'aide alimentaire en vue de la remise en état des infrastructures et de la restauration de l'environnement dans le cadre d'une opération d'urgence spéciale conforme aux propositions stratégiques du programme de pays pour la Guinée actuellement en cours d'élaboration.

Environnement

19. Il existe toujours des problèmes d'environnement, en particulier au voisinage des camps de réfugiés en Guinée. L'occupation des terres, les pratiques agricoles et le ramassage excessif de bois de feu ont aggravé le déboisement. Le PAM continuera donc d'appuyer les activités de conservation par son programme vivres-contre-travail, privilégiant notamment les femmes car elles sont les principales responsables du ramassage du bois de feu. Afin de réduire la consommation de bois de feu, la farine de maïs et le blé bulgur, qui demandent relativement peu de temps de cuisson, seront à nouveau proposés pour l'assortiment alimentaire.
20. Au Libéria, le PAM continue de travailler étroitement avec le groupe des Nations Unies sur le thème de l'environnement afin de promouvoir les questions liées à l'environnement. Par ailleurs, un appui sera fourni dans le cadre des programmes vivres-contre-travail et vivres pour formation qui encouragent l'utilisation de poêles à faible consommation de bois dans les écoles, les camps de réfugiés et les communautés, en collaboration avec les ONG s'occupant de l'environnement. Au Libéria et en Sierra Leone, les travaux de réfection des routes bénéficiant de l'aide du PAM prévoient la construction de caniveaux et de fossés qui réduisent les effets négatifs de l'érosion.
21. En Sierra Leone, les activités liées à l'environnement, telles la récupération des terres pour la riziculture, les projets de drainage et le reboisement, se poursuivront partout où ce sera possible. La priorité sera donnée à la sensibilisation des groupes et des communautés cibles en collaboration avec les ONG d'exécution spécialisées dans la restauration de l'environnement. Si la sécurité et d'autres facteurs le permettent, on continuera à encourager la production de riz aquatique et les cultures intercalaires, ce qui réduira la riziculture de plateau (défriche-brûlis) pratiquée dans les zones boisées et compensera autant que possible le préjudice causé à l'environnement par ces pratiques traditionnelles.



Mesures prises par le PAM

22. Le PAM fournit des secours d'urgence et une aide au redressement aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux réfugiés dans la sous-région depuis 1990. A sa deuxième session ordinaire, en mai 1999, le Conseil d'administration a approuvé l'IPSR 4604.07 pour la période allant de juillet 1999 à juin 2000. Une approche régionale a été adoptée parce que l'ancienne division de l'intervention en deux interventions prolongées de secours (IPS) et une opération d'urgence n'avait pas l'efficacité voulue. On a estimé qu'une filière régionale unique des ressources était indispensable pour améliorer l'efficacité car elle permettrait de synchroniser les besoins de toute la sous-région, de limiter les pénuries locales de ressources et de faciliter la coordination de toutes les marchandises arrivant. Pendant l'exécution de l'IPSR en cours, le nombre des bénéficiaires et les volumes de vivres ont été révisés (à la baisse) en octobre 1999 compte tenu des conclusions d'une mission conjointe d'évaluation PAM/HCR/donateurs. Une prolongation de six mois, allant du 1er juillet au 31 décembre 2000 a été approuvée en février 2000. Le nombre des bénéficiaires a été ramené à 1 133 050, et le budget de l'IPSR légèrement diminué. Conformément au calendrier de rapatriement et de retrait progressif, l'aide aux populations bénéficiaires au Ghana et en Côte d'Ivoire a été supprimée en janvier et juin 2000, respectivement. A l'heure actuelle, l'aide aux bénéficiaires ciblés couvre aussi bien les opérations de secours que les activités de redressement. Le programme comprend l'aide à la réinstallation de PDI, le soutien au rapatriement de réfugiés, l'alimentation thérapeutique, l'alimentation de groupes vulnérables, l'alimentation scolaire d'urgence, les activités vivres pour formation et vivres-contre-travail pour la relance de l'agriculture et la restauration des infrastructures sociales.

Politiques et programmes de redressement des gouvernements

23. Le Gouvernement libérien reconnaît que les investissements nécessaires pour soutenir le programme de redressement sont considérables, mais il est freiné par le manque de ressources et de soutien des donateurs. Dans les secteurs de l'éducation et de la santé, par exemple, l'insuffisance des fonds empêche le versement des salaires des enseignants ou la remise en état des infrastructures. Selon le gouvernement, la réfection du réseau routier reste un problème majeur mais aucune aide significative n'est encore prévue.
24. Le Gouvernement de la Sierra Leone, avec le PAM et d'autres institutions des Nations Unies, a participé activement à l'élaboration du cadre stratégique pour la Sierra Leone visant à insérer les stratégies d'aide politique et humanitaire dans un continuum de secours et de développement à plus long terme. Il s'agit d'un cadre qui renforce mutuellement et définit clairement les rôles respectifs des institutions du système des Nations Unies et du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.
25. Il est admis que le désarmement et la démobilisation de tous est une condition préalable à l'amélioration et au développement à long terme du pays. Depuis la signature de l'Accord de paix de Lomé, le gouvernement a lancé le programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration et demandé l'aide du PAM. L'opération d'urgence SIL 6187.00 "Programme d'aide alimentaire d'urgence à l'appui du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration", a été approuvée par le PAM et prévoit la fourniture de 3 489 tonnes au total de produits alimentaires assortis dont le montant est évalué à plus de 2,7 millions de dollars. Le gouvernement soutient sans réserve l'Accord de Lomé mais, depuis la reprise des combats en mai 2000, les activités du programme de désarmement, démobilisation et réintégration ont été suspendues. Elles devraient reprendre dès que la situation le permettra.



26. En Guinée, les programmes du gouvernement restent axés sur le rapatriement des réfugiés libériens et la remise en état des terres qu'ils occupaient. Les réfugiés qui ne veulent pas rentrer chez eux sont autorisés à rester.

STRATEGIE DE REDRESSEMENT

Besoin des bénéficiaires

27. Des missions d'évaluation conjointes PAM/HCR/donateurs sont menées tous les ans. Par ailleurs, les besoins aux niveaux des ménages et de la communauté sont surveillés par le PAM, les contreparties gouvernementales, les membres de la communauté des donateurs et les institutions partenaires nationales et internationales. Des enquêtes spéciales sur la situation nutritionnelle et la sécurité alimentaire menées par les partenaires d'exécution, sont incorporées dans les évaluations et les analyses du PAM. Afin de tenir compte de manière appropriée de la diversité des besoins des groupes variés de bénéficiaires, comme c'est le cas actuellement, l'IPSR proposée prévoit des rations diversifiées, couvrant les programmes de secours comme de redressement. L'élément de souplesse intégrée dans le programme permettra de faire face aux situations d'urgence localisées et/ou à court terme.
28. Compte tenu de la reprise des combats et de l'insécurité qui persiste en Sierra Leone, il est vraisemblable que les réfugiés de Sierra Leone qui se trouvent actuellement en Guinée et au Libéria auront encore besoin d'aide pendant toute la durée de l'IPSR proposée. Outre une ration d'urgence mensuelle, ces bénéficiaires pourront, là où ce sera possible, participer à des activités vivres-contre-travail qui permettront d'améliorer les conditions d'hygiène et de vie, et de renforcer les mécanismes de survie. Des programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique seront également disponibles pour les groupes les plus vulnérables, notamment les enfants de moins de cinq ans et les mères allaitantes. Là où l'on dispose de terre, des semences et des outils seront fournis aux réfugiés pour les aider à retrouver une certaine autonomie.
29. Les rapatriés libériens, nouveaux et anciens, et les PDI qui se sont réinstallées, auront tous besoin d'aide alimentaire qui leur sera apportée dans le cadre d'activités vivres-contre-travail visant à la relance de l'agriculture, à la restauration des infrastructures sociales et à la formation professionnelle. Les enfants sierra-léoniens réfugiés au Libéria (six camps à Montserado et à Sinje) continueront à avoir besoin de l'appui apporté au titre du programme d'alimentation scolaire d'urgence. Les enfants libériens retournant dans le comté d'Upper Lofa auront aussi besoin d'une aide d'urgence jusqu'au moment où ils seront insérés dans le programme national de développement de l'alimentation scolaire en cours d'élaboration.
30. Les personnes récemment déplacées par la reprise des hostilités en Sierra Leone auront également besoin d'aide. Les activités visant à maintenir ou à améliorer l'état nutritionnel des enfants par l'alimentation thérapeutique et d'autres mesures restent importantes. Une fois le processus de paix rétabli, on s'attachera activement à la relance de l'agriculture et la remise en état des infrastructures, qui sont importantes pour la sécurité alimentaire des ménages. Les activités de redressement et de développement dans les secteurs de l'éducation et de la santé seront également appuyées.
31. La portée et la durée de l'aide aux réfugiés de la Sierra Leone se trouvant en Guinée sera tributaire en grande partie de l'évolution de la situation en Sierra Leone. On espère que le rapatriement reprendra bientôt et que des ressources pourront être transférées en Sierra Leone afin de renforcer les activités de redressement et de relèvement.



Le rôle de l'aide alimentaire

32. La situation dans les pays couverts par l'IPSR proposée ici justifie toujours différents niveaux d'aide, l'aide alimentaire continuant de jouer un rôle de premier plan, car elle apporte un soutien nutritionnel aux ménages dont les mécanismes de survie sont insuffisants. En ce qui concerne les nouveaux réfugiés ou les personnes déplacées récemment, qui fuient la reprise des hostilités en Sierra Leone, les rations alimentaires aideront à la récupération nutritionnelle, notamment lorsqu'elles sont associées aux rations d'alimentation des groupes vulnérables et/ou à l'alimentation thérapeutique. L'aide alimentaire facilite la réinstallation des rapatriés et des PDI, qui reçoivent un colis de rapatriement pour une durée de deux mois. Durant la période initiale de transition, les rapatriés auront la possibilité de participer à des activités vivres-contre-travail destinées à la remise en état des infrastructures sociales, des logements, à la relance de l'agriculture, etc. Comme c'est le cas dans l'IPSR en cours, l'intervention encouragera la participation des femmes au processus de prise de décisions concernant la sélection des programmes d'aide alimentaire prioritaires, le contrôle du ciblage des bénéficiaires et la gestion des vivres.

Niveaux des rations et assortiment alimentaire

33. Le niveau des rations alimentaires reste inchangé (voir le détail des rations à l'annexe IV). Les rations ont été établies en fonction du type d'intervention, des besoins nutritionnels des bénéficiaires, des mécanismes de survie existants et des mesures d'incitations (vivres-contre-travail). Les réfugiés et les PDI qui vivent dans ces camps depuis plusieurs années ont développé des mécanismes de survie, tels l'achat d'autres aliments en faisant du petit commerce avec la population locale (par exemple, échange contre du bois de feu) ou en faisant des petits travaux. Nombreux sont ceux qui cultivent des petits jardins potagers et font pousser des fruits, des légumes et des condiments. Ces mécanismes de survie ont permis de réduire la dépendance, un risque courant dans les situations d'intervention prolongée.
34. Pour certaines catégories de bénéficiaires les niveaux relativement bas des rations peuvent être complétés par d'autres mesures. Par exemple, les réfugiés ou les PDI qui rentrent chez eux reçoivent un colis de réinstallation et peuvent en même temps participer à des activités de relèvement, et donc recevoir des rations vivres-contre-travail.
35. Les niveaux des rations peuvent être ajustés pour répondre dans l'immédiat à des situations d'urgence nutritionnelle. La grande précarité de la situation en Sierra Leone, caractérisée par le déclenchement soudain de combats et le déplacement de populations, justifie totalement un certain niveau de souplesse. La ration de ces groupes vulnérables peut être augmentée temporairement à 300 grammes de céréales, 125 de légumineuses et 25 d'huile végétale. La composition et le niveau des rations pour l'alimentation thérapeutique a pour objectif la récupération rapide des enfants souffrant de malnutrition. Ces rations, apportant plus de 1 900 kilocalories, comprennent des céréales, de l'huile végétale, des légumineuses, du sucre et du mélange maïs-soja, qui est inclus à cause de sa valeur nutritionnelle élevée et de sa préparation facile. Toutefois, le mélange maïs-soja ne sera plus inclus dans les rations d'alimentation des PDI et des groupes vulnérables lorsque la récupération nutritionnelle n'est plus la préoccupation essentielle. Il sera remplacé par des légumineuses, qui ont une durée de conservation plus longue et une base de donateurs plus large, et correspondent mieux aux habitudes alimentaires locales.
36. L'alimentation scolaire d'urgence comprend, outre les autres produits de base, du sel et du sucre. Le sel iodé a été ajouté aux rations des bénéficiaires des programmes d'alimentation des groupes vulnérables afin de lutter contre le goitre.



PLAN D'EXECUTION

L'approche régionale

37. Une approche régionale, couvrant le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée, est à nouveau proposée pour la présente IPSR. Au niveau de la sous-région, la situation dans les trois pays est étroitement liée, les populations se déplaçant d'un pays à l'autre en fonction de l'évolution des conditions de sécurité, et demande de la souplesse en termes de mobilisation des ressources, de rapidité d'intervention et de gestion de la filière. Cette souplesse a aussi pour but de réaliser des économies d'échelle, en intégrant les ressources humaines et financières et les autres intrants. Une filière unique de ressources permet de synchroniser les besoins de toute la région, et donc de réduire au minimum les pénuries locales de ressources et les coûts logistiques et administratifs.

Buts et objectifs

38. Dans l'objectif à plus long terme de renforcer les moyens de subsistance, le redressement et la sécurité alimentaire des ménages, la présente IPSR aura les objectifs spécifiques suivants:

- a) fournir des secours aux victimes les plus vulnérables des troubles civils et aux nouveaux réfugiés et PDI;
- b) faciliter le retour des réfugiés et des PDI dans leur lieu d'origine lorsque la situation y sera stabilisée;
- c) appuyer leur réinsertion et le redressement.

39. Afin d'atteindre ces objectifs, la présente IPSR visera spécifiquement à:

- a) satisfaire les besoins essentiels et les normes minimales de nutrition et d'alimentation de ceux qui ont perdu leurs moyens de faire face ou sont tributaires des autres pour leur survie;
- b) fournir les conditions nécessaires à l'installation des réfugiés et des PDI dans leur lieu d'origine;
- c) promouvoir l'autosuffisance afin de renforcer l'autonomie, notamment des femmes, en appuyant des activités de formation et d'enseignement pour la production;
- d) remettre en état ou reconstruire les infrastructures en ruines.

Composantes essentielles et bénéficiaires du programme

40. L'IPSR proposée aidera un total de 965 000 bénéficiaires, dont 55 pour cent de femmes. Il s'agit d'assurer des secours à ceux dont les mécanismes de survie sont insuffisants, aux victimes de l'insécurité qui s'est installée à nouveau en Sierra Leone et aux Libériens qui souhaitent retourner dans l'Upper Lofa. Les réfugiés, les PDI, les groupes vulnérables et les enfants souffrant de malnutrition aiguë recevront des secours. Les enfants mal nourris seront aidés par l'alimentation thérapeutique. Cette composante secours concerne 573 000 bénéficiaires, soit approximativement 59 pour cent du total.



41. Les programmes de redressement et de relèvement sont importants pour le Libéria et la Sierra Leone. Cette composante de l'IPSR comprendra encore des programmes vivres-contre-travail, comme par exemple la réfection des routes, la reconstruction des infrastructures sociales et productives, la remise en état des terres agricoles et des mesures visant à accroître la production agricole. Elle comportera également des programmes d'alimentation scolaire d'urgence (à un niveau réduit au Libéria) et de vivres pour formation. Les activités entreprises au titre de cette composante sont essentielles car elles créent les conditions préalables à la stabilité et au développement à plus long terme.

Modalités des interventions par catégorie de bénéficiaires

Réfugiés

42. Les besoins alimentaires et le nombre des bénéficiaires continueront d'être suivis régulièrement par le PAM, le HCR, les partenaires d'exécution et les membres de la communauté d'aide humanitaire par le biais des comités d'aide alimentaire. Composés des institutions pertinentes des Nations Unies, du gouvernement, des donateurs et des ONG, ces comités élaborent des stratégies et des politiques annuelles, examinent régulièrement la situation de la sécurité et la situation humanitaire, et confirment ou modifient les approches en matière d'aide. Les chiffres sont régulièrement mis à jour lors des consultations semestrielles et par le biais de missions conjointes d'évaluation des besoins. Le soutien aux réfugiés libériens a été progressivement retiré en Guinée et au Ghana depuis janvier 2000 et en Côte d'Ivoire depuis juin 2000. Les réfugiés de Sierra Leone qui se trouvent en Guinée et au Libéria continueront de recevoir des rations alimentaires dans le cadre de programmes d'intervention spécifiquement ciblés, tels l'alimentation thérapeutique, l'alimentation de groupes vulnérables, l'alimentation scolaire d'urgence et les vivres-contre-travail.
43. Au Libéria, quelque 45 000 réfugiés en provenance de la Sierra Leone (à Sinje et à Montserado) continueront à recevoir des rations mensuelles spécifiques. Les plus vulnérables recevront des rations supplémentaires d'alimentation de groupes vulnérables ou d'alimentation thérapeutique.
44. La reprise des combats en Sierra Leone a eu pour conséquence directe un nouvel afflux de réfugiés en Guinée, quelque 2 340 personnes étaient inscrites à Forécariah à la fin mai 2000. Afin de faire face à tout nouvel afflux de réfugiés, on a prévu 20 000 nouveaux réfugiés dans le programme pour la Guinée dans la catégorie des groupes vulnérables. On estime que plus de 53 pour cent des nouveaux réfugiés sont des femmes.

Réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

45. Compte tenu des événements survenus récemment en Sierra Leone, les plans de retrait progressif de l'aide aux PDI ont été suspendus. Un nombre considérable de personnes ont été à nouveau déplacées. Lorsque la situation de la sécurité s'améliorera, environ 100 000 PDI et réfugiés rapatriés (environ 10 pour cent du nombre total des bénéficiaires couverts par l'IPSR) auront besoin de l'aide du PAM pour se réinstaller en Sierra Leone. On estime que près de 52 pour cent des rapatriés (PDI et réfugiés) sont des femmes. Les PDI qui se réinstalleront dans leur lieu d'origine ou de leur choix recevront des colis comprenant deux mois de nourriture. Afin d'aider les PDI pendant la période de réinstallation, on s'efforcera de mettre en route, en coopération avec les partenaires, des activités vivres-contre-travail, des programmes de semences et d'outils et de remise en état des infrastructures.



Réinstallation des réfugiés

46. Les réfugiés qui se réinstallent recevront des colis de rapatriement comprenant deux mois de rations alimentaires et des articles non alimentaires. En accord avec le HCR, le colis de rapatriement sera fourni aux réfugiés lorsqu'ils arriveront dans leur pays d'origine. Des rations renforcées sont prévues dans ces colis pour les réfugiés rapatriés (et les PDI qui se réinstallent) pendant la période initiale de réinstallation, lorsque les mécanismes de survie sont pratiquement inexistantes. Ces rations ne seront renforcées qu'en cas de nécessité.
47. Le rapatriement des réfugiés libériens se trouvant en Guinée et en Côte d'Ivoire devrait prendre fin en décembre 2000 et les colis de réinstallation ne seront alors plus nécessaires. Toutefois, l'IPSR proposée prévoit le rapatriement de 10 000 réfugiés. Le soutien à long terme à la réinstallation et au redressement sera apporté au titre de différents programmes visant à la remise en état des infrastructures, à la relance de la production agricole, des secteurs de la santé et de l'éducation.
48. Les colis de réinstallation seront également nécessaires pour le retour dans leur pays des réfugiés de la Sierra Leone qui se trouvent au Libéria et en Guinée. Les revers subis par le processus de paix en Sierra Leone ont retardé le retour de ces réfugiés. Si cette situation persiste, le nombre de bénéficiaires pourrait être inférieur en Sierra Leone mais plus élevé dans les pays d'asile (Guinée et Libéria).

Types de distribution

Alimentation thérapeutique

49. L'alimentation thérapeutique s'adresse aux enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition et aux adultes qui les accompagnent (les femmes représentent entre 44 pour cent au Libéria et 75 pour cent en Sierra Leone). La ration comporte céréales, huile végétale, légumineuses, mélange maïs-soja et sucre, et apporte 1 900 kilocalories. Les programmes d'alimentation thérapeutique sont gérés par Médecins sans frontières (MSF) et Action contre la faim (ACF). Quelque 38 000 bénéficiaires sont prévus: 10 000 au Libéria, 25 000 en Sierra Leone et 3 000 en Guinée.

Alimentation des groupes vulnérables

50. Ce programme continuera de constituer un important filet de sécurité pour les ménages et les groupes à haut risque. Il ciblera les personnes déplacées récemment ou les réfugiés qui viennent d'arriver dans les pays d'asile. Ces groupes à haut risque sont notamment les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes, les ménages dirigés par des femmes, les personnes âgées et les handicapés, les malades et ceux qui se trouvent dans les hôpitaux, les centres de lutte contre la tuberculose et la lèpre, et les orphelinats. Près de 60 pour cent des bénéficiaires dans toutes ces catégories sont des femmes.
51. En Guinée, la plupart des réfugiés répondent à un ou plusieurs des critères de la catégorie alimentation de groupes vulnérables et recevront une aide dans le cadre de ce programme. En Sierra Leone, un grand nombre de personnes feront encore partie de cette catégorie. Le PAM continuera de travailler en partenariat avec les ONG médicales, l'UNICEF et les ministères de la santé concernés pour l'identification et le ciblage des bénéficiaires et pour la mise en œuvre de cette sous-composante. Celle-ci s'adressera à quelque 380 000 bénéficiaires (39 pour cent du nombre total des bénéficiaires de l'IPSR): 35 000 au Libéria, 125 000 en Sierra Leone et 220 000 en Guinée.



Alimentation scolaire d'urgence

52. Le soutien de l'éducation par le biais de l'alimentation scolaire d'urgence constitue encore un élément important de l'IPSR proposée. Pour les PDI et les réfugiés, les écoles sont un indicateur fiable de retour à la normalité et de redressement et font partie des facteurs qui ont une influence sur leur décision de rentrer dans leur lieu d'origine. L'alimentation scolaire continue aussi à faciliter la réinsertion des enfants soldats en Sierra Leone. Les enseignants qui ne reçoivent pas leur salaire recevront à titre temporaire des rations alimentaires afin d'assurer le fonctionnement du système scolaire. Les gouvernements et les communautés seront encouragés à prendre les dispositions nécessaires pour les salaires soient versés.
53. Au Libéria, l'alimentation scolaire d'urgence sera fournie aux enfants réfugiés de la Sierra Leone qui se trouvent dans six zones d'installation de réfugiés (comtés de Grand Cape Mount et de Montserado). En ce qui concerne les enfants libériens, ce programme sera restreint au comté d'Upper Lofa. Dans la nouvelle IPSR, les étudiants libériens ne recevront plus d'aide humanitaire, comme c'est le cas actuellement, mais un soutien au titre d'un projet national d'alimentation scolaire, qui en cours d'élaboration. Il est prévu de dégager les ressources nécessaires du portefeuille de développement du PAM une fois le programme d'alimentation scolaire approuvé. A cet égard, le PAM continuera à rechercher la coopération de partenaires comme l'UNICEF et l'UNESCO, ainsi que des ONG intervenant dans le secteur de l'éducation.
54. Au Libéria, le Programme d'apprentissage accéléré pour les étudiants trop âgés et les mères adolescentes, appuyé actuellement par l'UNICEF et d'autres partenaires, devrait recevoir un appui au titre du programme de développement de l'alimentation scolaire du PAM. Cependant, si le programme d'apprentissage accéléré est élargi aux zones non couvertes par le programme du PAM, comme le comté d'Upper Lofa, les mères et filles adolescentes inscrites seront spécifiquement ciblées, en même temps que leurs enfants, dans le cadre de l'alimentation de groupes vulnérables de l'IPSR. La fourniture de rations à emporter devrait empêcher ce groupe de s'appuyer sur des mécanismes de survie comme la prostitution, le travail forcé et les larcins.
55. Le programme d'alimentation scolaire d'urgence s'adressera à 284 000 enfants (soit 29 pour cent du nombre total des bénéficiaires): 20 000 au Libéria, 200 000 en Sierra Leone et 64 000 en Guinée. Les filles représentent en tout 43 pour cent.

Vivres-contre-travail

56. Les programmes vivres-contre-travail continueront de promouvoir le relèvement et le redressement. Ils donnent aux ménages et aux communautés la possibilité de participer aux activités de redressement et à la prise de décisions. Les activités vivres-contre-travail devraient concerner 78 000 personnes, soit huit pour cent du nombre total des bénéficiaires: 15 000 au Libéria, 55 000 en Sierra Leone et 8 000 en Guinée. On estime que la participation des femmes se situera aux alentours de 36 pour cent au Libéria, 43 pour cent en Sierra Leone (jusqu'à 60 pour cent pour des activités spécifiques comme les programmes d'hébergement) et 52 pour cent en Guinée. Ces chiffres, qui ressortent du suivi des activités en cours, sont la preuve que le PAM respecte son engagement de réserver au moins 25 pour cent des activités vivres-contre-travail et des actifs ainsi créés aux femmes.
57. Aucune activité vivres-contre-travail de grande ampleur n'est envisagée dans le cadre de l'IPSR proposée ici. La relative réduction d'échelle de cette composante est dictée par les circonstances actuelles. On privilégiera les projets vivres-contre-travail qui encouragent les activités de reconstruction et de relèvement et apportent un soutien économique



momentané aux communautés locales, en particulier les rapatriés et les femmes (écoles, hôpitaux, dispensaires, routes et systèmes d'alimentation en eau et d'assainissement).

58. La remise en état des routes rurales est un problème qui concerne autant les gouvernements que le PAM, car les routes sont indispensables pour la livraison de l'aide humanitaire et pour le développement à long terme. La collaboration active avec les ONG, les institutions des Nations Unies (le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU) et l'Organisation internationale du travail (OIT)) et les donateurs permettra de consolider l'assistance technique et les intrants complémentaires. La collaboration étroite avec les ONG spécialisées partenaires et la FAO se poursuivra. La participation des femmes sera activement recherchée. Les groupements de femmes qui prennent une part active dans l'agriculture (notamment en Sierra Leone) continueront de recevoir un soutien spécifique; le PAM continuera de privilégier le développement du riz aquatique, la protection des semences, la création de banques de semences, l'achat de semis de riz auprès des agriculteurs et la protection des récoltes.
59. Les activités seront choisies en fonction des propositions présentées par les communautés, le personnel de terrain du PAM et des ONG ou d'autres partenaires, y compris des ministères. Dans tous les cas, une approche participative sera adoptée dans le cadre d'entretiens avec les chefs des communautés et les groupes cibles. Les activités prévues seront examinées au sein des comités de coordination de l'aide alimentaire afin d'assurer la complémentarité des intrants alimentaires et non alimentaires. Ce sont les directeurs de pays du PAM qui ont autorité pour approuver les programmes vivres-contre-travail. Les individus pourront participer aux activités vivres-contre-travail pendant un temps qui sera limité afin de ne pas créer de situations de dépendance. Le renforcement de l'administration locale et nationale se poursuivra. La remise en état des routes secondaires et tertiaires et les programmes d'hébergement dans les zones urbaines et rurales en Sierra Leone feront également partie des activités.

Vivres pour la formation professionnelle

60. Les activités entreprises dans le cadre de cette composante se poursuivront compte tenu des avantages qu'elles sont susceptibles d'apporter à moyen et à long terme. Il s'agit notamment d'activités dans les domaines suivants: métiers du bâtiment, plomberie, travail sur métaux, cordonnerie, maçonnerie et teinture "tie-dye" (Libéria). En Sierra Leone, les jeunes sans emploi, les victimes de mutilations et les anciens soldats enfants seront spécialement ciblés. Outre l'aide alimentaire, la formation demande des intrants particuliers, du matériel et des compétences. Le PAM collaborera avec les partenaires de formation comme l'OIT, l'UNICEF et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ). On s'efforcera également d'établir des liens avec des partenaires qui peuvent apporter un capital de départ afin que les bénéficiaires puissent démarrer une petite entreprise, après la formation. Ce sont 30 000 bénéficiaires qui devraient participer aux activités de formation professionnelle (soit trois pour cent du nombre total), dont 55 pour cent de femmes.

Mesures en faveur des femmes

61. Pendant la période de transition entre la phase de secours et la phase de relèvement et de redressement, ce sont les femmes qui subissent la plus grande partie du poids de la guerre et des troubles civils. Elles se retrouvent souvent veuves de guerre, l'unique gagne-pain de la famille, sont abandonnées ou victimes d'actes de violence.



62. L'IPSR proposée continuera à privilégier une approche prenant en compte les questions de parité dans tous les domaines de programmation. Les bureaux de pays du PAM au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée assureront le suivi des plans d'action respectifs pour l'égalité entre hommes et femmes. Le recrutement d'un conseiller régional pour la problématique hommes-femmes, financé par un don spécial, renforcera l'accent mis sur les questions de parité. On continuera de travailler en étroite collaboration avec les institutions spécialisées qui viennent en aide aux femmes et aux groupements de femmes. Le PAM privilégiera les activités bénéficiant clairement aux femmes (formation à des activités génératrices de revenus, programmes d'alphabétisation et ciblage de l'appui à l'agriculture). Dans le secteur de la santé, l'accent sera mis sur les activités visant à extirper les causes de la malnutrition, de l'insécurité alimentaire et des taux élevés de mortalité infantile et maternelle dans la sous-région. En ce qui concerne l'éducation, le PAM appuiera la scolarisation des filles et leur maintien à l'école. Cette approche est cohérente avec la priorité donnée aux filles dans les programmes de développement de l'alimentation scolaire en cours d'élaboration au Libéria et en Guinée. Les efforts se poursuivront pour appliquer les critères de parité aux interventions bénéficiant de l'aide du PAM—par exemple, le ciblage direct des femmes dans la relance de l'agriculture.

Dispositions logistiques

63. Le PAM continuera de transporter l'aide alimentaire des grands ports (Monrovia, Freetown et Conakry) aux points de livraison avancés (PLA) et souvent aux points de distribution finale (PDF). Partout où c'est possible, il continuera à utiliser les moyens de transports du secteur privé. Au Libéria et en Sierra Leone, ces contrats aideront à restaurer l'activité de camionnage. Le PAM continuera d'assurer par ses propres moyens le transport dans les secteurs inaccessibles à la plupart des camions privés. Les parcs de camions seront localisés principalement au Libéria et en Sierra Leone, où les moyens du secteur privé sont très réduits. Le PAM continuera aussi d'appuyer la remise en état des routes afin d'améliorer l'accès aux régions les plus isolées et les plus pauvres.
64. Plusieurs opérations spéciales d'appui logistique ont affecté directement et facilité la mise en œuvre de l'IPSR en cours, par exemple, l'appui hélicoptère et la remise en état des routes en Sierra Leone (opérations spéciales 6071.01 et 6229) et la remise en état des routes au Libéria (opération spéciale 6004.00), pour un coût total pour le PAM de 86 422 701 dollars. Compte tenu de l'impact de ces opérations, on recherchera un financement continu.
65. La situation très précaire qui règne dans la sous-région oblige à transférer les produits d'un pays à l'autre. L'approche régionale de gestion de la filière se poursuivra car elle permet la plus grande souplesse. Elle facilite également l'établissement d'un tarif régional unifié couvrant le transport terrestre, l'entreposage et la manutention (TTEM). Le tarif moyen reste fixé à 135 dollars la tonne sur la base des matrices logistiques actualisées pour chaque pays couvert par l'IPSR.

Evaluation des risques

66. Les gouvernements du Libéria et de la Sierra Leone continuent de manquer des ressources et des capacités indispensables tout en étant pressés de toute part d'afficher des résultats positifs. L'augmentation de l'aide internationale aux efforts de relèvement et de reconstruction et le soutien à la planification stratégique à plus long terme diminuera les risques d'instabilité politique et de régression économique.
67. Les menaces qui pèsent sur la sécurité du personnel et sur la sécurité d'accès de l'aide humanitaire restent des sujets d'inquiétude particulièrement graves au Libéria et en



Sierra Leone. Une nouvelle aggravation de la situation de la sécurité et l'impossibilité de fournir l'aide alimentaire et non alimentaire en temps voulu pourraient retarder la réalisation de l'objectif de cette intervention.

Plan d'intervention

68. Les plans d'intervention aux niveaux régional et national seront poursuivis. Le PAM fera en sorte que des ressources soient disponibles et des dispositifs en place pour une intervention prompte et adéquate en cas de crise. Dans le cas de régions d'accès difficile, les plans prévoient des transports aériens assurant l'envoi de vivres et de fournitures médicales nécessaires de toute urgence et l'évacuation du personnel des organisations humanitaires. On continuera de demander le soutien des donateurs pour le financement des opérations spéciales, comme par exemple l'hélicoptère du PAM en Sierra Leone, qui s'est révélé un outil inestimable pour la livraison de l'aide humanitaire, le transport du personnel des organisations et son évacuation des secteurs de conflit. Il est également important de maintenir un parc régional de camions fiables et d'unités mobiles d'entretien et de réparation parfaitement équipées ainsi que des moyens puissants de communication. Le prépositionnement de stocks stratégiques dans un ou deux secteurs sûrs dans la région permettra de continuer à intervenir avec souplesse et rapidité.
69. L'approche régionale a facilité le redéploiement rapide du personnel et des produits alimentaires d'une zone à l'autre en fonction de l'urgence des besoins.

Suivi et évaluation permanente

70. Les systèmes en place de suivi et d'évaluation fournissent des données utiles sur la situation nutritionnelle des groupes cibles, la sécurité alimentaire et la parité, et ils seront renforcés. Le suivi devrait également permettre d'évaluer les progrès accomplis en fonction des résultats obtenus. Si les fonds disponibles le permettent, le PAM recrutera d'autres agents chargés du suivi de terrain afin de renforcer les capacités et les compétences. La formation sera orientée notamment sur la conception d'indicateurs de performance basés sur les résultats et sur les méthodologies de collecte de données.
71. Les indicateurs de performance seront sensibles aux discriminations fondées sur le sexe et réuniront des informations notamment sur:
- la ponctualité de la réception des produits aux ports d'entrée ou aux points de livraison;
 - la ponctualité de la réception des produits aux PLA ou aux PDF;
 - la régularité et le déroulement de la distribution aux bénéficiaires par les partenaires d'exécution, conformément aux calendriers et modalités établis;
 - le nombre des bénéficiaires effectifs dans les différentes catégories, ventilés selon le sexe et l'âge;
 - le nombre de femmes participant à la gestion des vivres et à la prise de décisions dans les différentes catégories de bénéficiaires;
 - le nombre et le type de bénéficiaires bénéficiant simultanément de diverses interventions d'aide alimentaire du PAM;
 - l'inscription et la fréquentation scolaires des filles;
 - les résultats des activités vivres-contre-travail;
 - les données nutritionnelles concernant les bénéficiaires, sur la base de la surveillance et des enquêtes nutritionnelles.



72. Les activités de suivi seront conduites à l'aide de listes de contrôle et de formulaires qui permettront de vérifier la cohérence et la fiabilité des données. Les méthodologies utilisées pour la collecte et la vérification des données comporteront des contrôles ponctuels par les agents chargés du suivi de terrain, le suivi des bénéficiaires et des enquêtes sur la situation nutritionnelle des bénéficiaires et l'économie alimentaire des ménages. Les ONG à vocation médicale ou nutritionnelle, comme ACF et MSF, devraient continuer à surveiller la situation nutritionnelle. Le personnel de terrain du PAM suivra l'entreposage, la livraison et la distribution des produits alimentaires. Des enquêtes commerciales seront menées afin d'évaluer l'impact de l'aide alimentaire sur les importations et la production vivrière locale. On trouvera dans la lettre d'entente intervenue entre le PAM et ses partenaires d'exécution des détails concernant la portée du suivi, des méthodologies d'établissement de rapports et de leur fréquence. Le suivi permanent sera complété par des missions d'enquête sur la sécurité, l'accès, la production vivrière et les évaluations des besoins (avec si possible la participation de donateurs) afin de constituer une base de données fiable et d'arriver à une concordance de vues sur les problèmes et les solutions possibles.

Dispositions institutionnelles, mécanismes d'exécution et choix des partenaires

73. Le PAM continuera d'apporter son aide dans le cadre établi au niveau du pays par les institutions des Nations Unies en concertation avec les gouvernements respectifs, la communauté internationale des donateurs et les ONG. On s'efforcera de renforcer les dispositions institutionnelles et les partenariats existants. Le PAM continue de participer aux mesures de coordination entreprises dans le domaine de la santé et de la nutrition, de l'agriculture, de l'éducation et de la remise en état des infrastructures. Ces activités sont menées dans le cadre des comités d'aide alimentaire. La coordination est également assurée dans le contexte du système des coordonnateurs d'aide humanitaire, auquel le PAM apporte sa totale collaboration.
74. Les bureaux régionaux du PAM et du HCR organisent des réunions semestrielles de coordination et de consultation avec la participation des directeurs et représentants de pays du PAM, les représentants de pays du HCR et, à l'occasion, les représentants de l'UNICEF. Il y est essentiellement question des problèmes de politiques et de stratégies, de la mobilisation des ressources et des questions opérationnelles que soulève l'aide aux réfugiés et aux PDI, le relèvement et le redressement. Les représentants des pays donateurs participent aussi à ces réunions consultatives régionales. Une mission conjointe d'évaluation, avec la participation des donateurs, examine toutes les activités en cours au moins une fois par an. L'approche et les objectifs opérationnels suivis dans la présente IPSR reposent sur les conclusions de la dernière mission conjointe qui a eu lieu en avril 2000.
75. La collaboration et le partage des responsabilités entre le PAM et le HCR sont clairement établis. Le PAM restera responsable de la livraison des vivres aux réfugiés jusqu'aux PLA, tandis que le HCR est chargé du transport jusqu'aux PDF, de la distribution et de l'établissement des rapports. Le PAM travaille également en étroite collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies (FAO, PNUD, BSP/ONU, OIT, UNESCO, etc.), les gouvernements et des ONG nationales et internationales.
76. Des ONG nationales et internationales continueront de distribuer les vivres du PAM et de fournir des intrants non alimentaires et techniques. Le suivi continuera d'être effectué conjointement tout au long du processus. Les partenaires continueront d'être choisis sur la base de leurs moyens et des domaines de leur compétence, de ce qu'ils peuvent fournir, de leur crédibilité et de leur reconnaissance par le gouvernement. Chaque fois que possible on



fera également appel aux ONG locales afin de renforcer les capacités. La forte participation des ONG nationales au Libéria et en Sierra Leone démontre le rôle spécial qu'elles jouent dans la reconstruction de la société.

77. Après approbation de l'IPSR, des lettres d'entente seront signées par les représentants de pays du PAM au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée avec les gouvernements de ces pays. Ces lettres d'entente confirmeront l'accord sur des activités spécifiques, les niveaux de ressources et les responsabilités mutuelles. On sera tout particulièrement attentif à ce que soit prise en compte l'adhérence aux Engagements du PAM en faveur des femmes.

Problèmes de sécurité

78. La sécurité de l'accès et la sécurité du personnel restent au premier plan des préoccupations du PAM. En Sierra Leone, des dispositions ont été prises pour assurer la sécurité maximale du personnel, du matériel et des produits alimentaires. Si travailler dans des zones peu sûres comporte toujours un élément de risque, tous les efforts sont faits pour réduire ce risque au minimum. Le bureau régional et les bureaux de pays, en étroite collaboration avec le service commun de sécurité sur le terrain des Nations Unies, feront le nécessaire pour renforcer la sécurité du personnel. Des activités de sensibilisation à la sécurité ont été menées par le PAM dans l'ensemble de la sous-région.
79. Afin de maintenir une grande capacité opérationnelle en cas de problème de sécurité, un crédit budgétaire a été affecté au renforcement de l'équipement de télécommunications pour les bureaux et les véhicules. Un spécialiste du stress est disponible à temps partiel, et continuera d'assister le personnel. Le budget total consacré à la sécurité dans la présente IPSR s'élève à 264 450 dollars.

Stratégie de retrait de l'aide

80. Dans les trois pays couverts par l'IPSR proposée, le secours immédiat reste nécessaire mais débouchera éventuellement sur des activités de redressement.
81. Au Libéria, une situation plutôt stable—mais qui reste imprévisible—a persisté pendant une assez longue période de temps. Le PAM poursuivra ses efforts en vue du retrait progressif des secours et s'orientera vers un programme régulier de développement. La composante alimentation scolaire d'urgence a été redimensionnée tandis qu'un projet de développement d'une durée de trois ans centré sur l'éducation, démarrera en 2001. Les besoins d'assistance du type secours apportée à certains groupes de bénéficiaires, tels les rapatriés et les réfugiés restant en Sierra Leone, devraient diminuer pendant la période couverte par cette IPSR. Un schéma de stratégie de pays (SSP) est en cours d'élaboration et fournira le cadre nécessaire à un programme cohérent de développement bénéficiant de l'aide du PAM au Libéria. Le bureau de pays met au point également des projets d'action rapide dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et des routes rurales. Il n'est pas prévu de poursuivre les activités de relèvement au-delà de 2002 mais le PAM mobilisera, si nécessaire, ses capacités pour faire face à des situations d'urgence ou de crise.
82. Malgré de récents contretemps en Sierra Leone, un processus de planification stratégique a démarré avec la participation active du PAM. Il s'agit d'un cadre qui permettra au PAM et aux autres fournisseurs d'aide de s'engager dans le redressement et le développement à long terme, si la situation de la sécurité le permet. Toutefois, le retrait progressif de l'assistance du type secours est peu probable pendant la durée de l'IPSR proposée. Compte tenu des récents événements, les besoins de secours ont brusquement augmenté pour un nombre croissant de personnes déplacées.



83. Le retrait progressif des secours en Guinée dépend du rapatriement des réfugiés provenant de la Sierra Leone. Les récents événements qui se sont déroulés en Sierra Leone ont suspendu le rapatriement des réfugiés de ce pays qui se trouvent en Guinée et provoqué un nouvel afflux de réfugiés. Lorsque la situation de la sécurité s'améliorera en Sierra Leone, le rapatriement organisé et spontané devrait reprendre. Le retrait progressif de l'aide et le rapatriement des réfugiés libériens qui se trouvaient en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Ghana ont mis fin à l'aide alimentaire apportée à ces groupes cibles dans ces pays.

BUDGET PROPOSE ET BESOINS EN INTRANTS

84. L'IPSR couvre une période d'un an allant de janvier à décembre 2001. Les besoins alimentaires totaux se montent à 103 210 tonnes, pour un coût de 27 299 650 dollars. Ils comprennent 70 810 tonnes de céréales, 7 257 tonnes d'huile végétale, 17 133 tonnes de légumineuses, 2 774 tonnes de mélange maïs-soja, 4 244 tonnes de sucre et 992 tonnes de sel iodé. La répartition entre les pays se présente ainsi: 16 pour cent pour le Libéria, 46 pour cent pour la Sierra Leone et 38 pour cent pour la Guinée. Les ressources seront affectées aux activités de secours et de redressement en fonction des besoins.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Céréales	70 81	197	13 9
– Légumineuses	17 13	313	5 3
– Huile végétale	7 25	828	6 0
– Mélange maïs-soja	2 77	258	716 8
– Sucre	4 24	263	1 1
– Sel iodé	922	120	119 0
Total produits	103 21	265	27 2
Transport extérieur		104	10 6
TIEM		135	13 9
Total TTEM		135	13 9
Autres coûts opérationnels directs		11	1 0
Total, coûts opérationnels directs			53 0
B. Total, coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)		70	7 2
C. Coûts d'appui indirects (7,8 pour cent du total des coûts directs)			4 7
COÛT TOTAL POUR LE PAM			64 9

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet comme à tous les projets assistés par le PAM peuvent varier au cours du temps en fonction des disponibilités du PAM et du marché intérieur des pays bénéficiaires.



ANNEXE II**BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)****Dépenses de personnel**

Personnel international	2 117 000
Volontaires des Nations Unies	464 000
Consultants internationaux et SSA	177 000
Fonctionnaires nationaux	40 000
Personnel local et temporaire	2 298 400
Total partiel	5 096 400

Voyage et indemnités journalières de subsistance

Déplacements forfaitaires	188 600
Déplacement intérieurs	118 000
Total partiel	306 600

Dépenses de bureau

Location des locaux	185 000
Services collectifs	115 000
Communications	150 000
Fournitures de bureau	91 000
Réparation et entretien du matériel	50 000
Total partiel	591 000

Véhicules

Carburant et entretien	301 000
Pièces détachées	109 000
Assurance	50 000
Total partiel	460 000

Matériel

Véhicules	340 000
Matériel de communication	124 500
Équipement informatique	74 000
Total partiel	538 500

Autres

Personnel de sécurité	115 000
Équipement (véhicules, radios)	78 000
Coût opérationnel (entretien)	71 450
Total partiel	264 450

TOTAL COÛTS D'APPUI DIRECTS	7 256 950
------------------------------------	------------------



ANNEXE III

INTERVENTION RÉGION CÔTIÈRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Rations proposées pour 2001

Programme	Céréales	Mélange maïs-soja	Légumi- neuses	Huile	Sucre	Sel	Total (grammes/jour)	kcal.
Rapatriés (PDI et réfugiés)	300	0	125	25	0	0	450	1 630
Nouveaux réfugiés	200	0	60	25	0	0	285	1 690
Alimentation thérapeutique	100	200	60	50	20	0	430	1 830
Alimentation de groupes vulnérables	300	0	60	25	20	5	410	1 550
Alimentation scolaire d'urgence	200	0	50	20	20	5	295	1 120
Vivres-contre-travail	1 000	0	300	125	0	0	1 425	5 610
Vivres pour formation	200	0	60	25	0	0	285	1 120
Rapatriés	200	0	0	25	0	0	225	920



ANNEXE IV

PROJECTIONS IPSR POUR 2001

Besoins en aliments

Sous-composante	Nombre de jours	Ration journalière (grammes)	Nombre de bénéficiaires	Total (tonnes)
Nouveaux réfugiés				
Céréales	365	200	45 000	3 285
Huile végétale		25		411
Légumineuses		60		986
Total partiel				4 681
Alimentation scolaire d'urgence				
Céréales	210	200	284 000	11 928
Huile végétale		20		1 193
Légumineuses		50		2 982
Sucre		20		1 193
Sel		5		298
Total partiel				17 594
Rapatriés (PDI et réfugiés)				
Céréales	60	300	110 000	1 980
Huile végétale		25		165
Légumineuses		125		825
Total partiel				2 970
Alimentation thérapeutique				
Céréales	365	100	38 000	1 387
Huile végétale		50		694
Mélange maïs-soja		200		2 774
Légumineuses		60		832
Sucre		20		277
Total partiel				5 964
Alimentation de groupes vulnérables				
Céréales	365	300	380 000	41 610
Huile végétale		25		3 468
Légumineuses		60		8 322
Sucre		20		2 774
Sel		5		694
Total partiel				56 867



PROJECTIONS IPSR POUR 2001

Besoins en aliments

Sous-composante	Nombre de jours	Ration journalière (grammes)	Nombre de bénéficiaires	Total (tonnes)
Vivres-contre-travail				
Céréales	120	1 000	78 000	9 360
Huile végétale		125		1 170
Légumineuses		300		2 808
Total partiel				13 338
Vivres pour formation				
Céréales	210	200	30 000	1 260
Huile végétale		25		158
Légumineuses		60		378
Total partiel				1 796
Total			965 000	103 210
Total besoins alimentaires par produit				
Céréales				70 810
Huile végétale				7 257
Légumineuses				17 133
Mélange maïs-soja				2 774
Sucre				4 244
Sel				992
TOTAL				103 210



ANNEXE V

BÉNÉFICIAIRES JANVIER-DÉCEMBRE 2001
--

Sous-composante	Pays			Total
	Libéria	Sierra Leone	Guinée	
Rapatriés (PDI et réfugiés)	10 000	100 000	0	110 000
Nouveaux réfugiés	45 000	0	0	45 000
Alimentation thérapeutique	10 000	25 000	3 000	38 000
Alimentation de groupes vulnérables	35 000	125 000	220 000	380 000
Alimentation scolaire d'urgence	20 000	200 000	64 000	284 000
Vivres-contre-travail	15 000	55 000	8 000	78 000
Vivres pour formation	10 000	15 000	5 000	30 000
Total bénéficiaires des différentes interventions	145 000	520 000	300 000	965 000



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACF	Action contre la faim
BSP/ONU	Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU
ECOMOG	Groupe de contrôle de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MSF	Médecins sans frontières
OIT	Organisation internationale du travail
PDF	Point de distribution finale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PLA	Point de livraison avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SSP	Schéma de stratégie de pays
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNAMSIL	Missions des Nations Unies en Sierra Leone
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

